



Restaurateur qui autorise ses clients qui restent tard à fumer à l'intérieur

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 6 mai 2012

Bonjour,

Je suis employée en alternance dans un restaurant et, tous les soirs, c'est le même problème : Mon patron autorise les clients qui restent à fumer à l'intérieur. Hors j'ai du mal à supporter la fumée de cigarettes et pour terminer le boulot, ce n'est pas vraiment les meilleures conditions, surtout que cela dure tout de même une heure ou deux à chaque fois.

Comment puis-je intervenir, sachant que mon patron est resté sourd à mes demandes, mais en restant anonyme car, oui, je l'avoue, je ne voudrais pas que l'on sache que c'est moi qui ai dénoncé.

Merci beaucoup,

Cordialement.

Réponse :

Il est logique, normal et civique de dénoncer un crime, un viol ou un attentat. Pourquoi faudrait-il avoir honte, après avoir tenté des démarches amiables, de dénoncer une atteinte à la santé et au bien-être des salariés qui subissent le tabagisme passif dans leur entreprise ?

Il est vrai que défendre ses droits dans le cadre du travail n'est pas du tout évident ; c'est pour cela que nous recommandons de prendre des précautions et de faire des démarches en amont (cf. notre guide [« Savoir se protéger dans son lieu de travail »](#)) afin de regrouper un certain nombre de preuves qui seront indispensables si l'on se trouve obligé d'aller devant les tribunaux.

Si vous estimez que votre santé est mise en danger par le tabagisme passif dans votre lieu de travail, vous pouvez indifféremment :

- Demander l'aide de l'inspection du travail qui a désormais compétence pour constater et réprimer cette infraction
- Déposer une plainte devant le Conseil de Prud'hommes
- Exercer votre [droit de retrait](#) dans les conditions prévues par la loi
- Ou [déposer une plainte](#) devant le procureur de la République.

Effectuez ou confirmez toujours ces démarches par courrier et si vous craignez que votre situation soit mise en péril, demandez que votre anonymat soit respecté, mais n'écrivez jamais de manière anonyme.